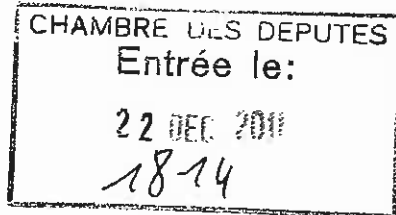


adr:

ALTERNATIV DEMOKRATESCH
REFORMPARTEI

Groupe parlementaire



Monsieur Laurent Mosar
Président de la Chambre des Députés
19, Marché aux Herbes
L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 22 décembre 2011

Monsieur le Président,

Conformément au règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser la question suivante à Monsieur le Ministre de la Justice relative à la resocialisation de prisonniers grâce à l'entraînement de chiens.

En Australie et aux Etats-Unis d'Amérique il existe depuis plusieurs années déjà des programmes « pups in prison » qui visent à resocialiser des prisonniers en leur donnant l'occasion et la responsabilité de s'occuper de chiens afin de les entraîner aux tâches de chiens d'accompagnement pour personnes à besoins spécifiques ou de chiens de police.

D'après les échos qu'on peut recueillir, de tels programmes mènent à des succès spectaculaires, surtout auprès des personnes auxquelles on n'avait jamais accordé la moindre confiance dans leur vie antérieure. Grâce à ces programmes, elles sont appelées à porter une responsabilité et à exécuter une mission. Il va de soi qu'au cas où un prisonnier se rendrait coupable d'un mauvais traitement d'un animal, il ne pourrait plus participer à un tel programme. Mais de tels cas semblent être extrêmement rares. La vie en commun avec un chien change la mentalité de beaucoup de personnes, elle les rend souvent à la fois heureuses et désireuses de remplir une tâche utile pour la société.

C'est pourquoi, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Justice :

1) Monsieur le Ministre connaît-il les programmes « pups in prison » australiens et américains et quelle est son opinion sur ceux-ci ?

2) Monsieur le Ministre envisage-t-il la possibilité d'introduire de tels programmes dans les établissements pénitentiaires luxembourgeois ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.



Fernand Kartheiser
Député